Journal d'Informations Municipales
Janvier 2023

MSE Actualités

agenda

Samedi 4 Mars

Théâtre

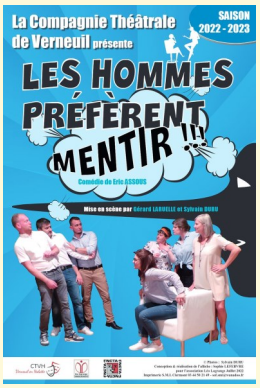

Samedi 18 Mars

Carnaval

Samedi 11 Mars
Samedi 14 Avril

Jeux de société

MSE ACTUALITES est rédigé et mis en page par les élus de la commission information et communication

Je ne peux commencer cet édito sans évoquer le contexte géopolitique.
Comment pouvons-nous encore accepter en 2023 que des conflits armés éclatent dans le monde ?
Comment pouvons-nous accepter que des jeunes soient enrôlés pour défendre des intérêts bien éloignés de leurs besoins d'avenir ?
Comment pouvons-nous accepter que des civils vivent sous les bombes ?
La guerre n'a jamais été une solution.
L'urgence, c'est un cessez-le-feu immédiat partout dans le monde et l'engagement de négociations sous l'égide des nations unies.
La diplomatie doit prendre le relais des armes.
La paix est un préalable au développement de l'humain ! Au XXIème siècle, nul ne doit vivre dans la peur en son pays !

Fort est de constater que ces conflits ont des répercussions mondiales quasi immédiates.
Conséquences ou excuses trop faciles que certains n'hésitent pas à brandir, tel un étendard, pour faire valser les prix et s'enrichir outrageusement.
Notre pays connait une inflation importante, 5,2% en moyenne en 2022 selon l'INSEE. Avec un pic dans le secteur de l'énergie qui a augmenté en moyenne sur les 12 derniers mois de 23,1% et sur une plus longue période de 48% depuis 2015.

C'est dans ce contexte anxiogène avec, pour beaucoup, la peur des fins de mois, que le gouvernement a décidé de rouvrir le dossier des retraites avec comme leitmotiv de casser le système par répartition qui ne serait soit disant pas finançable.
Il y aura en effet selon toute vraisemblance un déficit du système de 12 Milliards à l'horizon 2030. Somme importante qui est toutefois à relativiser par rapport aux 80 milliards d'euros distribués aux actionnaires en 2022 par les entreprises du CAC 40, ou aux 50 milliards annuels d'évasion fiscale, chiffre du dernier rapport adopté à l'unanimité par le sénat, ou encore s'il en était besoin des 150 milliards annuels d'aides en tous genres aux entreprises, par l'Etat.

Il faut donc chercher la motivation ailleurs, plutôt dans l'envie de confier au système assuranciel la question des pensions après une vie de labeur.
80% des français sont opposés à cette énième réforme.
La mobilisation sera l'occasion de rouvrir ce débat et, j'ose l'espérer, de le clore car comme le disait Ambroise Croizat :

« La retraite ne doit pas devenir
l'antichambre de la mort ».

L'allongement sans fin des carrières ne peut être la solution. Les précédentes réformes qui ont prolongé la durée de cotisation et reporté l'âge de départ à la retraite ont entrainé la stagnation voire la dégradation, pour les plus précaires, de l'espérance de vie.
Et que dire des personnes qui n'ont pas de carrières complètes, ce qui concerne plus durement les femmes : elles n'ont et n'auront d'autre choix que de partir avec des pensions amputées.

C'est dans ce contexte que se déroule notre mandat, fort chahuté dès le début par la pandémie.
Le calendrier de nos ambitions a été, lui aussi, quelque peu bousculé. Néanmoins, le plus important est de maintenir le cap et d'avancer.
Notre commune est appelée à se développer avec le renouvellement du centre bourg.

Comme vous pourrez le constater, les sujets préoccupants ne manquent pas.
Il est de notre responsabilité, en tant qu'élus de créer du lien, de répondre aux besoins de tout à chacun, de préparer à l'avenir. C'est ce que nous nous efforçons de faire, au quotidien, avec toute l'équipe et l'ensemble du personnel communal.

Je vous souhaite, en mon nom, en celui du conseil municipal une bonne et heureuse année 2023, elle s'annonce comme une année de luttes sur bien des sujets.
Nous répondrons à ces rendez-vous !

Le Maire,
Alain Boucher

La vie de la commune

Modification du PLU

Par délibération en date du 25 Janvier 2023, le Conseil Municipal a décidé de procéder à la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le but de modifier les dispositions réglementaires de la zone Uy3 et de la zone UB.
Ces modifications porteront sur les éléments suivants :

- Rectifier une erreur matérielle au sein des destinations autorisées en zone UB en y autorisant l'habitat puisqu'il s'agit de la principale destination de ce secteur ;
- Diversifier les activités autorisées dans le secteur Uy3, en y autorisant désormais le commerce de détail .

Pour cela, la municipalité procèdera à une modification simplifiée du PLU en application de l'article L.153-45 du Code de l'Urbanisme, selon les modalités de concertation suivantes :

- Mise à disposition du public pendant 1 mois du projet de modification, de ses motifs et des avis émis par les personnes publiques associées ;
- Mis à disposition du public pendant 1 mois d'un registre destiné à recueillir les observations éventuelles de la population ;
- Publication d'un avis dans la presse locale;
- Affichage de l'avis en mairie pendant 1 mois ;
- Information dans le présent bulletin municipal.

A l'issue de cette mise à disposition, Monsieur le Maire présentera le bilan de cette concertation devant le Conseil Municipal qui sera en charge de l'approbation de ces modifications du PLU.

Noël à l'école E. CAUCHOIS

Ce sont les élèves de l'école Eugène Cauchois qui sont entrés les premiers dans l'atmosphère de Noël.
Le 9 décembre, la compagnie « Théâtre en l'air » leur a présenté une libre adaptation d'un conte russe « Petite fille de l'hiver ».
A l'issue du spectacle, chaque élève est reparti avec un sachet de friandises.

Noël à l'école maternelle

Les élèves du Clos Saint-Paul l'attendaient avec beaucoup d'impatience. A la maternelle, ce sont les yeux pétillants, que les enfants ont accueilli le Père Noël, jeudi 17 décembre.
Ils ont chanté une chanson au héros du jour. Chacun a reçu un album et un sachet de chocolats.

Le Père Noël est reparti poursuivre sa tournée des écoles.

Vendredi 18, ils ont assisté au spectacle de la Compagnie Pois de Senteur, « Le Père Noël en voit de toutes les couleurs ».
Un moment sympathique qui a su retenir

Chaque année, livres, friandises et spectacles sont offerts par la municipalité.

La vie de la commune

Le Père Noël en mairie

Il est revenu en mairie, quelques jours après, pour des séances photos familiales.
Le dimanche 18 décembre, la place s'était transformée le temps d'un après-midi convivial, sculptures de ballons, maquillage et autres activités attendaient les familles.

Chocolat, vin chaud et croustillons ont réchauffé les courageux qui avaient bravé ce grand froid hivernal.

Merci à la Musicale Monchy-Laigneville pour leur interprétation de mélodies de Noël.

La vie de la commune

Vœux de la municipalité

Samedi 14 janvier s'est tenue la cérémonie des vœux aux forces vives. La première du mandat pour les nouveaux élus mais également pour 3 des représentants du conseil municipal des jeunes.
L'occasion pour le Maire de revenir sur les temps forts de 2022 et d'évoquer les projets futurs pour la commune.

Visite aux doyens

En début d'année, il est de tradition de présenter ses vœux. La bienséance veut que les plus jeunes s'adressent aux plus anciens, c'est pour cela que le Maire, Alain Boucher et la conseillère déléguée aux personnes âgées, Annie Remond se rendent dans nos établissements de santé et aussi chez la doyenne et le doyen résidant à domicile sur Monchy Saint-Eloi.
La Covid nous laissant un petit peu tranquilles, nous avons pu prendre le temps d'échanger avec chacun.

Mme Pruche, nous a reçus avec le sourire qui la caractérise. Elle nous a rappelé son souhait de rester le plus longtemps à son domicile. Germaine est bien consciente que ceci n'est possible que grâce à l'aide de ses proches qui la visitent quotidiennement. Ce fut l'occasion de parler de Maurice, son mari rencontré dans un bal. Lui boucher originaire du sud de la Somme, elle fille d'éleveur née dans un village du nord de l'Oise.

M. Liénard nous attendait dans son fauteuil, Georges nous a indiqué qu'il avait bien travaillé toute sa vie que désormais il pouvait se reposer. Il peut compter sur Odette, son épouse qui prend soin de lui. Ils ont eu la joie de repasser devant le Maire de Villers Saint-Paul, accompagnés de leur famille, pour confirmer leurs consentements le 22 décembre dernier car en effet c'est en ces lieux qu'ils se sont dit oui, il y a tout juste 70 ans.

EHPAD

Lors des visites des habitants désormais hébergés en établissements, Mme Remond a rencontré à La Grande Prairie Mme Desforges .

Elles ont partagé un temps convivial autour de la galette avec tous les résidents.

La vie de la commune

Centre-bourg

La consultation a eu lieu par l'Etablissement Public Foncier Local de l'Oise. L'entreprise mieux-disante a été reçue récemment. Les travaux de désamiantage vont démarrer et la démolition des maisons concernées prendra le relais.
Suivra la création des futurs réseaux et aménagements extérieurs puis des plateformes qui accueilleront les nouvelles constructions.

En parallèle, l'enfouissement des câbles électriques et de téléphonie sera réalisé. C'est certainement ce chantier qui sera le plus pénalisant pour les riverains.
En effet, de nombreuses contraintes vont limiter la progression du chantier mais cet enfouissement est nécessaire pour la volonté globale de réhabilitation du cœur de notre commune.
Nous nous excusons, par avance, pour les désagréments engendrés au cours des prochains mois.
Chaque acteur devra s'efforcer à tenir ses engagements tant sur les délais que sur les objectifs pour que nous puissions à terme bénéficier d'un projet de haute qualité à la hauteur des attentes des habitants et de celle des élus.

Le conseil municipal a une autre ambition qui lui tient à cœur : la création d'un seul et unique groupe scolaire.
Cet établissement passe par la rénovation énergétique de l'école Eugène Cauchois, le déménagement de l'école du clos Saint-Paul et les extensions pour faire face aux besoins des prochaines années. Nous voulons profiter de ces nouvelles constructions pour créer un plateau qui pourrait accueillir notre médiathèque ainsi qu'un tiers lieu.
En effet, les habitudes de travail ont changé depuis la crise COVID. Le télétravail s'est développé. Pour autant, il n'est pas toujours facile de travailler depuis son domicile y compris pour les étudiants. Il nous apparaît opportun d'aménager un espace modulable connecté pour répondre à ces nouveaux usages et participer à l'amélioration des conditions de travail des monchyssoises et des monchyssois.

La vie de la commune

O. C. S. M.

Le projet Centre Bourg a d'ores et déjà, des conséquences sur la vie locale. Les activités présentes dans l'ancienne école, bâtiment situé au 32 rue de la République ont dû être déplacées.
Après des travaux indispensables aux contraintes des diverses activités, les adhérents du karaté, yoga, pilâtes et zumba se retrouvent dans une salle près de l'école maternelle.
Un accès indépendant a été créé.
Les membres de la Corbeille aux idées ainsi que ceux d'Ensemble et Solidaires seront accueillis dans un espace à la bibliothèque « Le Petit Prince ».

Changer de repaire n'est jamais chose aisée ! Il faut se réadapter d'autant que les surfaces ne sont pas extensibles.
Ces solutions sont transitoires, le temps de trouver les réponses adaptées et les financements pour pérenniser de futurs lieux.

Nous remercions les différentes sections de leur compréhension et nous les accompagnerons de notre mieux pendant cette période.

Votre avis nous intéresse

Nous souhaiterions et aimerions mettre en place de nouvelles activités dans la mesure de nos possibilités en intégrant nos contraintes de lieux et notre capacité financière.

Pour avancer dans cette réflexion, il est important de connaître votre avis sur ces éventuelles créations (sur ces propositions):

- Baby Gym, le dimanche matin avec la présence d'un parent;
- Eveil musical à partir de 4 ans;
- Ateliers créatifs 6 / 12 ans;
- Ateliers théâtre 6 / 12 ans;
- Jardinage : prêt de parcelles à cultiver.

Merci de remplir le sondage via le lien suivant ou le QR code
Lien du sondage : https://forms.gle/JgCtAAETybew8NuT7
Une version papier est disponible en mairie si de besoin.

La vie de la commune

Appel à bénévoles pour la fête communale

Cette année, lors de la fête communale, la cavalcade fera son grand retour le dimanche 25 juin après-midi.

Le thème choisi par le comité des fêtes est « Les Dessins-animés».

Nous vous sollicitons pour concevoir votre engin mobile non motorisé fleuri (vélos, brouettes, poussettes, chariots, trottinettes…) afin de faire de ce défilé un moment des plus merveilleux.

Pour réaliser votre moyen de locomotion, du papier crépon sera disponible en mairie à compter du 1er mars aux horaires d'ouverture. Nous sommes également à la recherche de bonnes volontés pour la création de chars, si vous êtes disponible vous pouvez nous transmettre vos coordonnées via la mairie, un élu vous recontactera.

Loisirs et Découvertes

Envie de sortir ?
N'hésitez pas à rejoindre Loisirs et découvertes. L'assemblée générale se tiendra le 10 février suivie d'une soirée mexicaine. Inscription obligatoire auprès d'Annie Remond au 06 70 10 54 88

Sapeurs Pompiers

Ensemble, on va plus loin!
Le centre de secours de Nogent recrute des sapeurs-pompiers volontaires. Ces derniers participent à toutes les missions dévolues au Service Départemental d'Incendie et de Secours. A compétences égales, ils assurent les mêmes missions que leurs collègues professionnels.

Nogent est la caserne qui intervient en priorité sur notre commune : incendies, accidents, urgences médicales……
Ils ont besoin de renfort !
Dès 16 ans, homme ou femme, rejoignez-les.
Contacts : frederic.lecocq@sdis60.fr
Gerard.dambreville@sdis60.fr
Centre de secours de Nogent: 03 44 74 47 70

Rendez-vous sur notre nouveau site ...

Le Facebook de la commune

Toute l'équipe municipale et la commission communication vous souhaitent une bonne année 2023

www.monchysainteloi.fr

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h à 18h
Mardi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Mercredi : 8h45 à 10h30 et de 16h à 18h
Jeudi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Vendredi : 16h à 18h

Renseignements et rendez-vous :
03 44 71 00 68
Courriel :
mairie.monchysainteloi@orange.fr
Notre site : www.monchysainteloi.fr
Page Facebook : Bien vivre à Monchy Saint Eloi

Monsieur le Maire assure une permanence sans rendez-vous en mairie tous les lundis de 16h00 à 18h00(sauf vacances scolaires).

Recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense

Le recensement a lieu désormais dès l'âge de 16 ans. Les jeunes filles et les jeunes hommes de nationalité française doivent se présenter en mairie pour se faire recenser, entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Se munir :

- du livret de famille des parents,
- de la carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française,
- d'un justificatif de domicile.

Il leur sera délivré une attestation de recensement qui devra être présentée lors de l'inscription à tous les examens et concours, y compris le permis de conduire.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte aux **horaires suivants :**

Mercredi et Samedi :
9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Téléphone : 03 44 71 16 49
Courriel :
bib.monchysainteloi@orange.fr
Catalogue en ligne :
http://monchy-saint-eloi-pom-c3rb.org

La bibliothèque sera fermée du Lundi 13 février au Mardi 28 février.

Etat civil

Depuis janvier 2003, conformément à l'article 98 du code civil relatif au respect de la vie privée, les personnes souhaitant paraître dans cette rubrique doivent remplir en mairie une fiche «Accord pour publication d'acte d'état civil».
Voici les personnes pour lesquelles nous avons reçu une autorisation.

Ils nous ont quittés :

Mme CHARREYRON Violette, le 18 Novembre 2022.
M. THIRION Maurice, le 25 Novembre 2022.
Mme COQUERELLE Yvonne, le 04 décembre 2022.